

Voluntary National Review 2023 | Contribution des groupes sociaux

Veillez faire une contribution d'une page sur la base de ces 8 questions.

1. Nom de votre organisation
2. Groupe de la société civile (entreprises, syndicats, ONG, science et recherche, société inclusive, autres)
3. Quels sont les objectifs de développement durable (ODD) sur lesquels vous travaillez, ceux pour lesquels vous vous êtes déjà engagé ? → <i>Préférez les actions liées aux différents Ps de l'Agenda 2030, qui sont transformatrices et inspirantes pour d'autres organisations au niveau international.</i> → <i>Préférez une présentation synthétique et des références à des pages web ou des documents en ligne pour plus d'informations.</i>
4. Quels sont les thèmes/OMD sur lesquels la Belgique devrait concentrer ses efforts afin de mettre en œuvre l'Agenda 2030 ? → <i>Au vu de votre évaluation de la situation, des études, des indicateurs, etc., quels sont les points les plus importants pour la Belgique ?</i>
5. Quelles sont les questions qui nécessitent des changements au niveau européen/international pour mettre en œuvre l'Agenda 2030 ? → <i>À la lumière de votre évaluation de la situation, des études, des indicateurs, etc., quelle est la meilleure façon de mettre en œuvre l'Agenda 2030 ?</i>
6. Quels sont les principaux messages que vous aimeriez voir apparaître dans la Revue nationale Volontaire ?
7. Autre(s) commentaire(s)/supplément(s)/suggestion(s) :
8. Documents, sources, sites web de référence en relation avec la mise en œuvre de l'Agenda 2030

1. Belgian Disability Forum asbl (BDF)
2. Organisation sans but lucratif. Regroupe 18 Organisations représentatives des personnes en situation de handicap. Suit et contrôle la mise en œuvre des politiques supranationales relatives à l'inclusion des personnes en situation d'handicap (PSH) en Belgique.
3. Dans le cadre des P's, le BDF travaille principalement sur les axes « Personnes » et « Inclusion sociale ». Le BDF travaille dans le cadre des principes de "ne laisser personne de côté", d'"interconnexion et indivisibilité" et d'"inclusion". Le BDF a pour objectif principal d'[informer et de faire du lobbying](#). La BDF travaille principalement sur les ODD 1, 3, 4, 5, 8, 10 et 11.¹ Le BDF a produit des [vidéos et des documents d'information](#) pour montrer quels ODD sont pertinents pour PSH et de quelle manière. Il fournit beaucoup d'[informations pertinentes sur les droits de l'homme](#) sur son site web.
4. Le BDF promeut les droits des PSH. Les ODD les plus importants pour lui sont ceux qui ont un impact direct sur la vie des PSH. Le BDF constate notamment que la Belgique échoue dans sa politique de mise en œuvre du principe "Leave no one behind". Dans chaque décision politique, il faut se poser la question suivante : est-ce que la PSH a accès à cette politique/mesure ? Pour répondre aux besoins des PSH, la Belgique devrait travailler principalement sur les principes généraux et sur les ODD 1,3,4,5,8,10 et 11, en particulier :
 - La lutte contre la pauvreté (aides financières et allocations appropriées) ;
 - L'emploi : orienter efficacement les PSH, activer celles et ceux qui peuvent travailler, organiser des lieux de travail accessibles, prendre des mesures dans le secteur privé et public pour promouvoir l'emploi des PSH ;
 - La cohésion sociale (accroître les efforts pour combattre les discriminations multiples ;
 - Collecter et analyser des données et statistiques en nombre et de qualité suffisante;
 - Éliminer la discrimination dans les statuts des couples cohabitants et mariés pour qu'ils bénéficient des allocations de handicap appropriées ;
 - L'accessibilité en général (espaces publics, transports publics, bâtiments,...). Si un bâtiment est accessible aux PSH, il est accessible à tous.
 - Dans tous les domaines, la fracture numérique doit être prise en compte et éliminée, afin que l'information soit accessible à tous. Les situations de non-recours aux droits doivent être supprimées.
 - En conclusion, le principe "*Ne laisser personne de côté*" exige encore beaucoup de travail de la part de l'État belge.
5. Le législateur européen pourrait être plus strict en matière d'inclusion et tenir davantage compte des minorités dans ses choix politiques. Le choix d'une "e-société" et de la numérisation peut entraîner de nombreux problèmes, notamment pour les PSH. Les solutions numériques ne doivent jamais être la seule solution, car toute personne n'y a pas accès, que ce soit pour des raisons de coût ou de compétence. Il faut continuer à utiliser différents moyens et options de communication. Les gens ont le droit de choisir. Sans diversité des options, il n'y a pas de choix, pas de liberté. Un exemple dans un autre domaine est l'interdiction des pailles en plastique. Elles sont vitales pour certaines PSH. Enfin, davantage de forums devraient être organisés pour échanger des bonnes pratiques entre les États membres.
6. Voir le point 4.
7. L'ODD 12, *Consommation et production responsables*, devrait certainement faire l'objet d'une attention particulière dans le VNR2, notamment en recourant au principes du *Design 4 All*.
8. SDGs, Présentation générale : <http://bdf.belgium.be/fr/th%C3%A8mes/sdgs-pr%C3%A9sentation-%C3%A9n%C3%A9rale.html> ; Vidéo SDG et handicap : <http://bdf.belgium.be/fr/th%C3%A8mes/sdgs-vid%C3%A9os.html> ; SDGs textes : <http://bdf.belgium.be/fr/th%C3%A8mes/sdgs-texte.html> ; SDGs -

¹ (1) Élimination de la pauvreté ; (3) Accès à la santé ; (4) Accès à une éducation de qualité ; (5) Égalité des sexes ; (8) Accès à un travail décent ; (10) Réduction des inégalités ; (11) Villes et communautés durables.

Rapports et commentaire du BDF sur le VNR1 de la Belgique: <http://bdf.belgium.be/fr/th%C3%A8mes/sdgs-report%C2%A0.html>.